

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Antispécisme et véganisme constituent-ils des projets de sociétés réalistes ?

5 juillet 2018, 23:21 CEST

Auteur



Eric Muraille

Docteur en Biologie. Immunologiste. Maître de recherche au FNRS, Université Libre de Bruxelles



Salon de l'agriculture 2007. Alain Bachellier/Flickr, CC BY-NC-ND

Antispécisme et véganisme se présentent aujourd'hui comme des projets de société à part entière. Plusieurs partis politiques, dont DierAnimal en Belgique et le Rassemblement des écologistes pour le vivant en France, se sont récemment structurés sous cette bannière. Mais pour qu'un système éthique soit plus qu'un simple jeu de l'esprit et constitue un projet de société, il doit, *a minima*, ne pas être construit sur un déni manifeste du réel et être applicable dans les faits.

Peter Singer, père fondateur de l'antispécisme, revendique une approche rationnelle de la condition animale dérivée de la théorie morale utilitariste fondée au XVIII^e siècle par Jeremy Bentham. L'utilitarisme défend une morale dite conséquentialiste. C'est-à-dire que chaque action doit être jugée en fonction de ses conséquences sur le bien-être collectif.

Capacité à souffrir

Le principal apport de Singer est de redéfinir l'identité de la communauté morale. Ce philosophe part du constat qu'aucun humain ne doit être exclu de celle-ci, ce qui nécessite d'identifier une caractéristique qui soit présente chez tous les humains sans exception. La capacité à souffrir, la sensibilité, étant également partagée entre tous les humains, elle constitue pour Singer le seul critère sélectif possible. Cette capacité étant présente chez l'animal, Singer propose que ce dernier soit inclus dans notre sphère morale. Il écrit en 1975 dans son livre *Animal Liberation* :

« Il ne peut y avoir aucune raison – hormis le désir égoïste de préserver les privilèges du groupe exploiteur – de refuser d'étendre le principe fondamental d'égalité de considération des intérêts aux membres des autres espèces. »

L'antispécisme s'oppose donc à la traditionnelle vision hiérarchique des espèces, dérivée des religions abrahamiques, et faisant de l'animal une création à l'usage de l'Homme. Bien qu'amalgamé fréquemment à l'antispécisme de Singer, le véganisme s'en distingue par son radicalisme.

Dans les statuts de la Vegan Society (1979), il se définit comme

«une philosophie et façon de vivre qui cherche à exclure – autant que faire se peut – toute forme d'exploitation et de cruauté envers les animaux».

Le véganisme n'inclut pas, à la différence de l'antispécisme utilitariste, l'évaluation des conséquences d'un acte sur le bonheur collectif. Il considère tout acte d'exploitation animale, infligeant ou non de la souffrance, comme immoral dans l'absolu. Certains philosophes, dont Eze Paez, vont encore plus loin dans cette démarche radicale en rendant l'humain également responsable des animaux en nature :

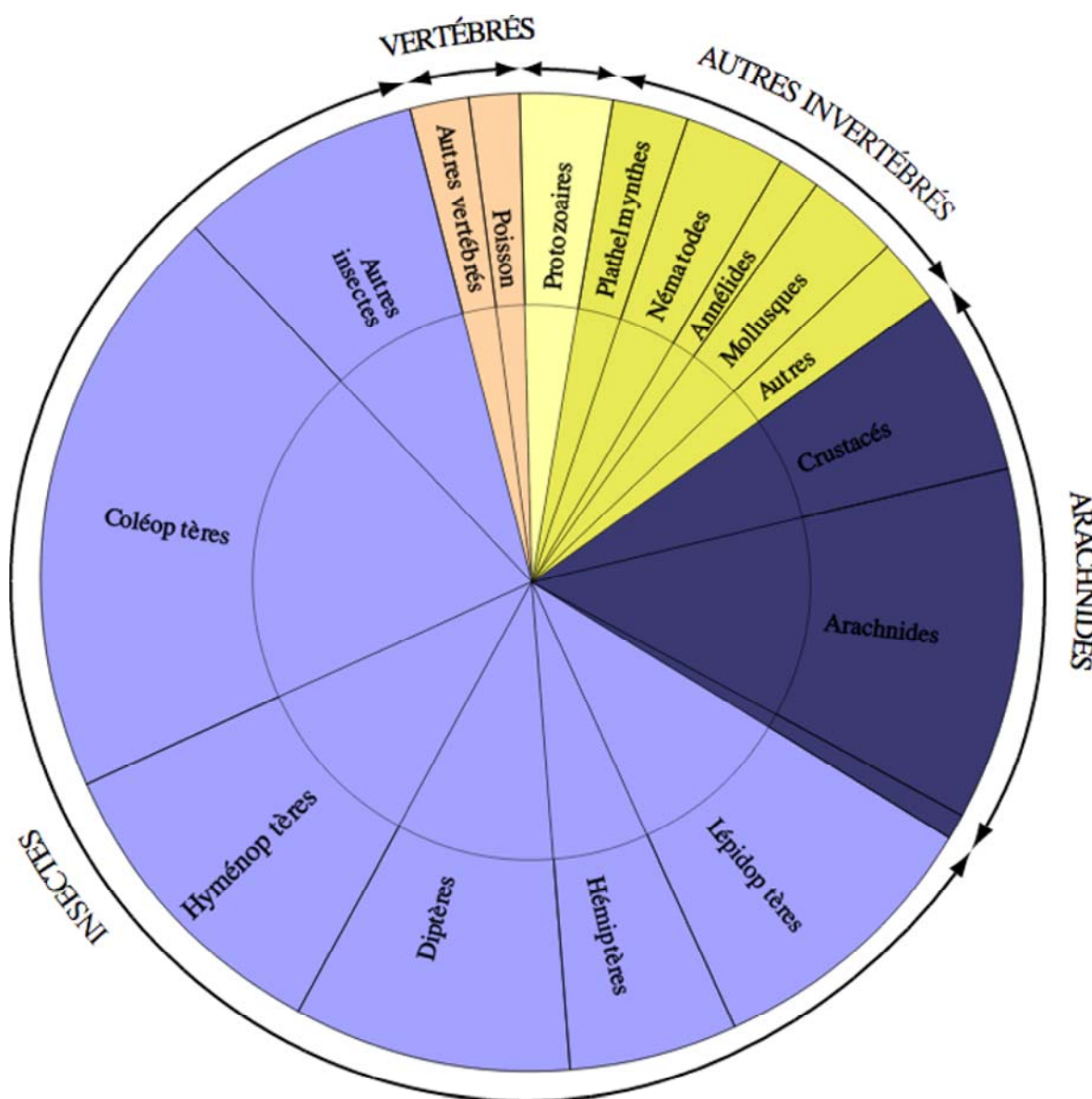
« Un mouvement qui ne tient pas compte des intérêts de ces animaux simplement parce qu'ils vivent dans la nature encourrait le même type de discrimination qu'il dénonce face à ceux qui acceptent l'exploitation animale. Notre objectif doit également être d'améliorer leur vie. »

Humaniser la nature

Notons tout d'abord que si les théoriciens de l'antispécisme ou du véganisme veulent faire choir l'humain de son piédestal divin et le replacer dans la nature, ils ne peuvent s'empêcher d'humaniser cette dernière. Il est en effet difficile de trouver trace, dans le monde naturel, du principe, énoncé par

Singer, d'égalité de considération des intérêts. Un renard ne se pose pas la question des intérêts du lapin avant de le dévorer. Chaque animal est généralement proie et prédateur, exploité et exploiteur. Sur quelles bases rationnelles poser un tabou sur l'exploitation animale par l'humain si celui-ci fait partie de la nature ?

Les théoriciens de l'antispécisme ou du véganisme semblent faire bien peu de cas de la complexité du règne animal, c'est-à-dire de l'ensemble des organismes eucaryotes pluricellulaires hétérotrophes. Si les mammifères (environ 5 000 espèces) nous sont familiers, on néglige souvent que près de 1 250 000 espèces animales sont répertoriées. Le taxon des *Animalia* inclut notamment les arthropodes (insectes et crustacés), qui totalisent à eux seuls plus de 1,2 million d'espèces. Comment éviter de porter préjudice à ce million d'espèces de par notre seule existence ?



Biodiversité animale. Valérie Chansigaud/Wikipedia, CC BY

Plus d'un tiers de la superficie des terres émergées est activement utilisée par l'humain pour son habitat ou son agriculture et n'est plus capable d'accueillir qu'une diversité animale très réduite. A *minima*, une frontière au sein des espèces serait indispensable pour rendre applicable une politique végane. À la question de savoir où situer cette frontière, Singer répond :

« Comme pour toute chose en matière de vivant et d'évolution, il doit davantage être question de graduation et de progression le long d'un continuum que de catégorie réelle et de distinctions tranchées... »

D'autres théoriciens, comme Élisabeth de Fontenay, n'hésitent pas, eux, à discriminer. En 2013 elle écrit dans *Les animaux aussi ont des droits*, co-signé avec Boris Cyrulnik et Peter Singer :

« Il existe une hiérarchie animale [...] Cette reconnaissance, fondée sur la science, devrait, dans l'attribution des droits, justifier un différentialisme. [...] La sensibilité douloureuse n'a pas la même intensité selon le degré d'évolution des espèces. [...] je ne pense pas qu'on puisse reconnaître des intérêts et conférer des droits à ceux qui n'appartiennent pas au genre des vertébrés et des mammifères. »



Autocollants militants. Tamara Evans/Flick, CC BY-NC-ND

De nombreux théoriciens de l'antispécisme et du véganisme réintroduisent donc, sous couvert de bon sens commun ou de science, une hiérarchie au sein des espèces animales. Ceux dont l'organisation et la souffrance se rapprochent de la nôtre seraient inclus dans notre sphère morale, les (très nombreux) autres en seraient exclus.

Pourtant, un nombre croissant d'études démontrent sans équivoque la sensibilité des organismes les plus simples. Par exemple, la capacité des insectes à éprouver des états émotionnels complexes tels qu'anxiété et dépression. La sensibilité est indispensable à l'adaptation aux fluctuations environnementales, elle est donc une caractéristique fondamentale du vivant dans son ensemble. Une frontière dans la sensibilité (ou la conscience) ne reposerait sur aucun fondement scientifique et serait purement subjective et anthropomorphique.

Mais sans cette frontière, comment inclure l'ensemble des espèces animales dans notre sphère morale ? Et même si nous tracions une frontière arbitraire n'incluant que les mammifères, est-il réaliste d'espérer bannir exploitation et souffrance au sein de près de 5 000 espèces alors que nous sommes impuissants à les bannir au sein de la seule espèce humaine ? !

Véganisme mondial ?

En pratique, en raison de la mondialisation de l'économie, un Etat pourrait difficilement faire unilatéralement le choix d'une politique économique végane, excluant ou pénalisant l'exploitation animale sur son territoire. Quant à une révolution végane mondiale, on voit mal les continents africains ou

asiatiques soutenir une telle politique alors que la consommation de viande y est croissante et que celle-ci y représente toujours une denrée convoitée. De plus, l'économie libérale s'oppose par principe à la régulation des échanges commerciaux par les États, et s'accommoderait difficilement des contraintes d'une réglementation absolutiste végane. Et que proposer aux individus vivant de l'exploitation animale, les aquaculteurs, par exemple ? Enfin, que faire des centaines de milliards d'animaux domestiques dans le monde, incapables de vivre en nature sans assistance humaine ?

Antispécisme et véganisme reposent sur une vision fortement idéalisée, voir simpliste, du règne animal et des relations symbiotiques au sein de celui-ci. Bien que profitable à un niveau individuel (pour les adultes, hors maternité, et sous condition d'un suivi médical régulier), l'idéal végan de la non-exploitation animale peut s'avérer extrêmement clivant. Il paraît difficilement applicable au niveau de nos sociétés modernes, surtout dans le contexte d'une économie libérale globalisée. Il serait plus profitable pour la protection animale de mobiliser nos énergies à convaincre la communauté internationale d'imposer le respect de l'intégrité des écosystèmes naturels et la diminution drastique de la consommation de viande, en raison de leurs importances respectives pour notre survie et notre santé à tous.



philosophie morale animaux antispécisme régime